

ENVIRONNEMENT

Hôtel à insectes

• Les enfants fréquentant le centre de loisirs de printemps ont participé à la mise en place d'un hôtel à insectes, installé à l'entrée de l'école maternelle. Ce projet, en partenariat avec les services techniques de la Commune a pour but de valoriser les actions de fleurissement et d'embellissement de la Commune de Sainte Marie aux Chênes.



Jeux

• Mise en place de jeux ludiques extérieurs dans la cour de l'école maternelle pour compléter l'équipement du bâtiment d'accueil périscolaire rue Arago.

Entreprise retenue : société HUSSON pour un montant de 32542 € HT



BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2013 - N° 17

Rédaction : Commission communication de Sainte Marie aux Chênes
Place François Mitterrand • Tél. 03 87 61 91 01 • Fax 03 87 61 84 93 • E-mail : commune-smac@orange.fr
SITE INTERNET : www.sainte-marie-aux-chenes.fr
Conception et Impression : Imprimerie Michel - Interprint - Hagondange - © THINKSTOCK
Dépôt Légal 200512/0002

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

LE MOT DU MAIRE

1971 - 2014

Mon dernier mandat s'achèvera en mars prochain.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire, j'ai décidé de ne plus briguer à nouveau la confiance des Quercussiens. Après 43 ans passés au service de notre commune, il m'a paru sage de passer la main. Cependant, je resterai jusqu'en 2015, votre conseiller général.

Au cours de ces nombreuses années, j'ai eu l'honneur d'animer des équipes municipales renouvelées largement à chaque mandature.

Nous formons des équipes, de sensibilités très diverses, dont le seul but a toujours été de servir les intérêts de la commune. L'intérêt général fut notre fil conducteur et doit le rester dans le futur.

Grâce à cette cohésion, à cette volonté unanime, éloignée des débats politiciens stériles, nous avons ensemble concrétisé la vision que nous avions du devenir de notre commune, après la fermeture des deux mines et la perte de 800 emplois que nous venions de subir.

Depuis 1900, notre collectivité vivait en étroite symbiose avec une économie totalement dépendante de l'extraction minière.

Soixante-quinze ans plus tard, une nouvelle histoire devait être écrite et la population nous a fait entièrement confiance pour l'imaginer, la mettre en œuvre, progressivement et raisonnablement.

Quels en étaient les chapitres ?

Réaliser l'assainissement général et notamment la station d'épuration qui a été inaugurée en 1975.

Développer l'habitat en accession à la propriété et en local et aussi assurer une évolution démographique harmonieuse et répondre aux attentes des jeunes ménages. Donner un avenir économique à notre commune en créant une zone d'activités artisanales et industrielles et une zone d'activités commerciales. Les 800 emplois perdus sont aujourd'hui largement retrouvés.

Construire les équipements utiles à nos écoles et au développement souhaité de nos associations.

Améliorer sensiblement notre cadre de vie.

Développer l'action sociale.

Nous préoccupons en permanence de nos finances en limitant la pression fiscale, en favorisant les investissements grâce à la maîtrise de nos coûts de fonctionnement et de notre dette.

Il a fallu du temps pour concrétiser la vision que nous avions du développement de notre commune. Comme disait François Mitterrand, « il faut donner du temps au temps ». C'est être raisonnable.

Aujourd'hui, tous ceux qui ont écrit cette page d'histoire locale, avec moi, peuvent être fiers de transmettre à nos successeurs une commune en parfait état de marche. Nos anciens savent de quoi je parle.

Pour la dernière fois en tant que maire, je vous souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Puisse cette année 2014 vous permettre de trouver joie et bonheur, malgré les difficultés auxquelles nous risquons tous d'être confrontés.

Marcel KLAMMERS

Maire de Sainte Marie Aux Chênes
Conseiller Général de la Moselle

SOMMAIRE

DÉCEMBRE 2013 - N° 17

Mot du maire	P 1
Budget-Fiscalité	P 2
Fiscalité directe locale	P 3
Affaires foncières	P 4
Urbanisme	P 5
Travaux bâtiments - voirie	P 6
Bibliothèque	P 7
Manifestations 2013	P 8
Manifestations 2013	P 9
Animations	P 10
Vie associative	P 11-12-13
Infos	P 14
Régie Municipale	P 15
Environnement	P 16

En bref En bref En bref En bref En bref En bre

CONCERT DE NOUVEL AN

DIMANCHE 19 JANVIER 2014 À 15 HEURES

Gymnase rue Arago

BUDGET - FISCALITE

FISCALITE DIRECTE LOCALE

FONCTIONNEMENT

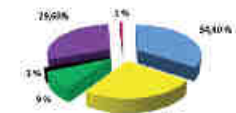
INVESTISSEMENT

Montant total des dépenses
4 448 046 €

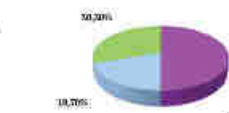
Montant total des recettes
4 448 046 €

Montant total des dépenses
3 043 823 €

Montant total des recettes
3 043 823 €



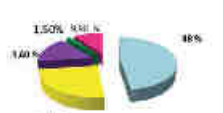
Frais de personnel
Charges générales
Participation subvention
Frais financiers
Epargne brute
Amortissement



Produits financiers
Dotations et compensations de l'Etat
Produits divers



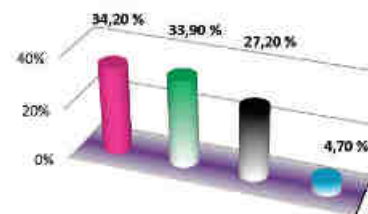
Remboursement capital emprunt
Acquisitions mobilier et matériel
et dépenses imprévues
Immobilier bâti, voirie et réseaux



Autofinancement
Aides, dotations
Subventions
Amortissement
Emprunt

2011

1 781 235 €



Taxe d'habitation

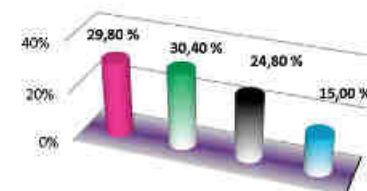
Foncier bâti et non bâti

Cotisations économiques Territoriales

Allocations compensatrices et autres produits attendus

2012

2 093 109 €



Taxe d'habitation

Foncier bâti et non bâti

Cotisations économiques Territoriales

Allocations compensatrices et autres produits attendus

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ANNÉE 2013

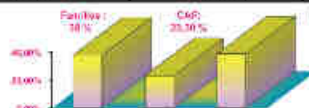
TOTAL 112 620 €



CONTRATS ENFANCE JEUNESSE

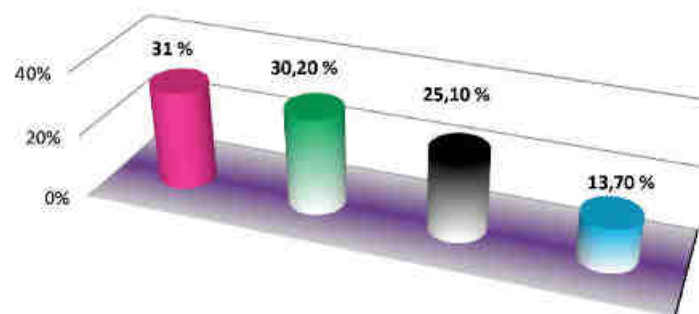
EXERCICE 2012

Opérations 2012	Montants (€)	% de participation
Participation famille	111 325,14 €	38,00%
Participation CAF	68 556,83 €	25,30%
Dépenses autres de la Commune	113 707,02 €	28,70%



2013

2 214 371 €



Taxe d'habitation

Foncier bâti et non bâti

Cotisations économiques Territoriales

Allocations compensatrices et autres produits attendus

GYMNASE ARAGO

FOYER SOCIO EDUCATIF & CULTUREL

GYMNASE BERTHELOT



FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT



Garages

Achat de plusieurs garages rue du Général de Gaulle. Ces garages faisant partie d'un secteur en réhabilitation la commune décide de les acquérir au prix fixé par les Domaines de 1500€ l'unité.



Maison



Acquisition d'une parcelle d'une contenance de 10a 59ca, avec maison d'habitation, située 9 rue Rabelais. Cette acquisition a été motivée par la situation centrale de ce bien qui par ailleurs jouxte les locaux techniques communaux.

Prix d'acquisition fixé par les Domaines : 131000€

Terrains

Basse Choux

Cession d'un terrain communal au lieu dit « la BASSE CHOUX » sur la zone industrielle, d'une contenance de 21 ares à la SCI de la mine pour un montant de 20900€.



Gâtinais

Achat par la commune d'un terrain de 6a37ca, situé derrière la Maison de Retraite à Sainte Marie aux Chênes. Cette acquisition peut s'avérer très utile dans le cas d'un projet d'agrandissement de l'établissement « la Source du Breuil ». Prix d'acquisition : 22300€.



Sauceu

Achat par la Commune d'un terrain de 18a90ca, situé dans la zone commerciale du Sauceu. Cette zone pourrait être agrandie très prochainement suite à la révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Prix d'acquisition : 34020€.



Construction Hall sportif



Compte tenu de l'augmentation de la population de la ville de Sainte Marie aux Chênes et donc des enfants scolarisés, de l'augmentation du nombre de classes à l'école élémentaire de la Mairie, il a paru intéressant de construire à cet endroit un hall sportif qui sera à la disposition des écoles et du périscolaire mais qui sera

également proposé aux associations. Les travaux de construction du bâtiment ont démarré début novembre pour une durée de dix mois.

Entreprise retenue : 1000 Lorraine



TRAVAUX BÂTIMENTS - VOIRIE

Chauffage école

Rénovation du système de distribution du chauffage avec remplacement des radiateurs à l'école du Château.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise TECH'FLUIDES de Sainte Marie aux Chênes et la réalisation des travaux à la SARL GODIN.

Montant des travaux : 47618 € HT

Subventions : Conseil Général : 25033 €

Etat : 10478 €



Ecole maternelle

Isolation des murs et rénovation des peintures dans le couloir de l'école maternelle. Travaux réalisés par le personnel communal.



Réalisation d'un crépi gratté sur la façade nord du bâtiment en harmonie avec celui de l'école du Château.

Enrobés



Joliot Curie



La Mine



Les Ays



Rabelais

Réfection d'enrobés dans plusieurs rue de la ville (Lilas, Jonquilles, Tulipes, Rabelais, Joliot Curie, La Mine).

Les travaux ont été confiés à l'entreprise WH de Sainte Marie aux Chênes pour un montant de 68775€ HT.

Plateaux

Gâtinais

Des travaux d'aménagement de trottoirs et la création d'un plateau surélevé rue du Gâtinais, suite à l'augmentation de la circulation dans ce secteur, ont été réalisés. Une subvention exceptionnelle a été sollicitée auprès du Député.

Rue d'Ars

Réalisation d'un plateau surélevé, rue d'Ars, afin de ralentir la vitesse à l'entrée de ville.

Coût total des travaux : 100 475€ TTC (travaux + maîtrise d'œuvre).



Gâtinais



Rue d'Ars



BIBLIOTHÈQUE

Insolivres

Dans le cadre des « Insolivres », sur le thème « festoyons au fil des pages, au fil de l'Orne », la bibliothèque municipale a mis en place une animation autour d'ateliers découverte du Moyen Age et de la sorcellerie en direction des élèves de CE2, CLIS et des enfants fréquentant les mercredis éducatifs.



Après l'apprentissage du protocole : salut et révérence, des explications ont été données sur la fabrication d'un blason ; puis place aux sorcières et à leurs potions magiques.



Toujours dans le cadre des « insolivres », un après-midi médiéval a été organisé au parc municipal avec au programme : contes, expositions de travaux d'élèves et spectacle de « Ducs et Compagnie »

Lire en Fête

Dans le cadre de « Lire en fête » en octobre 2013, la bibliothèque a choisi la thématique « Destins de femmes » et a accueilli Venera Battiato pour son spectacle « L'Ultima Bumma » qui a ravi le public présent.



Mosel'Lire

Dans le cadre du concours Mosel'Lire, concours départemental des jeunes lecteurs, les collégiens ont pu rencontrer l'auteur Pascal Ruter, auteur du livre « le cœur en braille » à la bibliothèque municipale au mois d'avril 2013.



MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations de 2013



Arts ' Chènes

Pour la troisième édition de l'exposition Arts ' Chènes, de nombreuses toiles sur le thème de l'arbre étaient proposées, au gymnase Arago, à un public de connaisseurs qui a su apprécier à sa juste valeur la qualité des œuvres exposées.



Concert de Nouvel an

Le concert de Nouvel An, offert par la municipalité à ses habitants a encore connu un immense succès. Le gymnase de la rue Arago était bien rempli. Pour cette nouvelle édition, l'orchestre symphonique de Marly, sous la direction de Ferdinand BISTOCCHI a joué les grands airs classiques. Autant d'œuvres qui ont séduit un public qui par ses applaudissements chaleureux a salué cette superbe prestation.



Inauguration

C'est en présence de Patrick Weiten, Président du Conseil Général de la Moselle et de nombreuses personnalités représentant la Région, l'Etat, la Caisse des Allocations Familiales que Marcel Klammers, Maire de la commune de Sainte Marie aux Chènes a inauguré le bâtiment d'accueil périscolaire et de restauration scolaire. Cette structure est dédiée à l'accueil périscolaire mais aussi aux activités de loisirs durant les vacances. Il s'agit d'une nouvelle construction implantée à proximité immédiate des écoles, mise en place afin de faire face au développement de l'habitat et par conséquent aux besoins des familles. La capacité totale est de 150 enfants. Actuellement, la cantine accueille entre 80 et 90 enfants suivant les jours de la semaine et une quinzaine d'enfants pour l'accueil du matin. Au cours de cette cérémonie d'inauguration, tous les intervenants ont reconnu la rapidité de construction du bâtiment et la qualité des installations pour un coût tout à fait raisonnable (975000 Ht) avec un subventionnement à hauteur de 80% par le Conseil Général, la CAF, l'Etat et la Région.



MANIFESTATIONS

Les activités associatives en 2013



Maison de retraite

A l'occasion des fêtes de Noël, chaque résident de la Maison de retraite Le Breuil a reçu un cadeau et bu une coupe de champagne offerts par la Municipalité.

Noces d'or

La municipalité, comme à l'accoutumée, a invité les couples querussiens qui ont célébré, en 2012, leurs noces d'or ou de diamant. Chaque couple a reçu de la part des élus une copie de l'acte de mariage et un cadeau souvenir. C'est dans une ambiance conviviale que couples et élus ont partagé l'apéritif dînatoire.



Repas des anciens

Le repas des anciens a rassemblé 300 personnes au gymnase de la rue Arago autour d'une bonne table avec l'animation musicale assurée par Sylvain GIULIANI pour les amateurs de danse. Tous les convives ont quitté la salle enchantés de cette journée festive.



Vœux

Après la présentation d'un diaporama sur la vie communale et notamment sur les travaux et les différents événements de l'année, le Maire, Marcel Klammers a remercié tous les acteurs qui agissent pour le bien de la Commune. Il a annoncé la réalisation d'un hall sportif à l'arrière de la mairie pour les enfants des écoles et du périscolaire qui pourra être aussi utilisé par les associations de la Commune. Il a ensuite présenté ses meilleurs vœux pour 2013. A l'issue de cette présentation, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet préparé par le personnel communal.



Retraites

Départ à la retraite pour Madame Jacqueline BOUDUDEN, adjointe du patrimoine et pour Madame Gisèle CONRAD, agent technique des espaces publics. Le Maire, Marcel Klammers a rendu hommage à ces deux personnels pour leur sérieux et leur compétence dans l'accomplissement de leur tâche.



ANIMATIONS

Centre de Loisirs de la Toussaint

Pendant le Centre de Loisirs de la Toussaint, les enfants ont participé à un stage « enseignement des arts du cirque » avec la compagnie « Organisation des Spectacles de l'Est ».

Ils ont découvert la jonglerie, la boule d'équilibre, le déplacement sur monocycle et le fil d'équilibre. Après une semaine d'initiation, ils ont présenté un spectacle à leurs parents enchantés et surpris par les prouesses des exécutants.



Ecoles élémentaires et maternelles



Spectacle écoles

Spectacle musical de Noël offert par la municipalité aux écoliers de l'élémentaire qui ont découvert l'histoire du jazz à la Nouvelle Orléans. Etienne Sibille, conteur et pédagogue a expliqué aux jeunes enfants le fonctionnement de chacun des instruments qui composent un orchestre de « New Orléans ».

Saint Nicolas

Saint Nicolas et le père Fouettard, rendent visite aux enfants de l'école maternelle. Dans chaque classe, ils ont distribué à chaque bambin des papillotes.

Périscolaires



Accueil périscolaire

Les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire peuvent choisir des activités diversifiées selon leurs goûts et leurs intérêts, éducatives, sociales, culturelles et artistiques comme les activités manuelles, les ateliers cuisine, les jeux, le sport et l'informatique. Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h30 et le soir après l'école de 16h30 à 18h30.

Eveil au sport

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, deux séances d'éveil au sport ont lieu chaque semaine au gymnase rue Arago. Au cours de ces séances, les enfants apprennent des gestes, assimilent des règles afin de les initier à divers sports collectifs qu'ils pourront ensuite pratiquer dans les clubs sportifs de la commune.



VIE ASSOCIATIVE



Stage d'aikibudo.



Vide grenier organisé par le CCL.



Minimes filles championnes de Moselle de basket



Concert de printemps par la chorale Chœur de Chêne et Q16

VIE ASSOCIATIVE



Atelier mémoire au club de l'amitié



Travail d'obéissance au club canin



Marché de Noël au Conseil de Fabrique de l'église



Finale départementale de la coupe de futsal U13

VIE ASSOCIATIVE

Tournoi international de judo



Tous rassemblés pour une partie de boules !

Une équipe dynamique au service des plus démunis



Tennis, une équipe masculine à l'entraînement



Séance d'entraînement au tennis de table

ELECTIONS 2014

Listes électorales

Les personnes ne figurant pas encore sur les listes électorales devront effectuer la démarche de s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2013 à 17 heures.

L'inscription se fait d'office pour les jeunes de 18 ans (nés entre le 1er mars 1995 et le 28 février 1996). Il est cependant conseillé de vérifier son inscription auprès de la mairie.

Pour les personnes ayant emménagé dans la commune en 2013, il suffira de venir s'inscrire en mairie en présentant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Important : élections

Pour les prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014, la commune de Sainte Marie aux Chênes (+ 3500h) va changer de mode de scrutin : fin du panachage, place au scrutin de liste. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel. Cela signifie que l'électeur ne pourra plus rayer un nom sur la liste sinon son bulletin sera nul.

URBANISME 2013

Quelques chiffres :

112 personnes reçues
 25 permis de construire déposés (17 accordés, 0 refusés, 5 en cours d'instruction, 1 retrait, + 2 demandes de modification accordées)
 26 déclarations préalables déposées (23 accordées, 2 refusées, 1 en cours d'instruction, aucune sans suite)
 112 autorisations internes (murets, ravalement de façades, etc. ...)
 65 certificats d'urbanisme de simple information, 2 certificats d'urbanisme opérationnel
 1 révision simplifiée du P.L.U. (instruction terminée)
 54 D.I.A. (déclaration d'intention d'alléger)

2 autorisations de travaux ERP (Etablissements Recevant du Public)

Rappel de quelques règles d'urbanisme à respecter :

Nous constatons régulièrement des infractions au code de l'urbanisme et plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune. Dans un certain nombre de cas, l'origine en est la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires, mais dans d'autres cas, il s'agit de volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation.

Sachant que la législation en la matière est un peu complexe, dans un cas comme dans l'autre il est important d'informer les Quercussiens de la réglementation en vigueur et des risques encourus par les contrevenants.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU.

Le P.L.U. est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, essentiellement les articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour objectif d'encadrer réglementairement l'aménagement de la commune en définissant les espaces urbanisables et en préservant les espaces boisés, agricoles et naturels. Tout l'enjeu pour la commune de Sainte Marie Aux Chênes qui fait 1019 hectares (10,19 km²) hectares (superficie égale à celle de Blarritz, 1066 ha) est de parvenir à trouver la bonne mesure entre le développement nécessaire dû à son attractivité et la satisfaction des besoins en logement des résidents. Notons que le P.L.U. n'est pas un outil gravé dans le marbre : il évolue en fonction des impératifs réglementaires en constante évolution et des besoins de la commune.

Le P.L.U. de Sainte Marie Aux Chênes a été approuvé en mars 2008, modifié en juin 2012 et révisé en octobre 2013.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à nous consulter.



LES ACTIVITÉS DE LA RÉGIE COMMUNALE D'ELECTRICITÉ



Les activités de la Régie Communale d'électricité ne se limitent pas à la distribution et à la commercialisation de l'énergie électrique ni à la maintenance et aux extensions de réseaux qui s'étendent désormais sur plus de 30 kms.

Les services de la Régie assurent entre autre :
 La maintenance, les études d'amélioration et la rénovation de l'éclairage public de toute la commune. Il s'agit de gérer environ 1000 points lumineux pour lesquels des opérations d'économie d'énergie ont été entreprises depuis plus de 10 ans. Chacun aura par ailleurs remarqué qu'une lanterne défectueuse est remise en état dans des délais raisonnables. La Régie s'est pour cela dotée des moyens qui le permettent et en particulier d'un camion élévateur capable de faire face à pratiquement toutes les situations. Il en est de même pour ce qui concerne les illuminations dont les consommations ont été réduites de plus de 50% au cours de ces dernières années.

La gestion et la maintenance des feux tricolores.



L'accompagnement des études et des travaux avec une vigilance particulière pour éviter les dégâts qui pourraient provoquer des coupures d'électricité. Malgré cette vigilance, il faut bien avoir conscience qu'une défaillance est toujours possible et que, si elles sont relativement rares à Sainte Marie aux Chênes, c'est le résultat d'une stratégie voulue et décidée par la Régie qui en a fait une priorité et réalisé les investissements qui convenaient et quand il le fallait.

L'aide et le soutien aux associations, aux organismes et entreprises qui en font la demande.

Enfin, il ne serait pas raisonnable de terminer cette information sans évoquer une activité qui ne devrait pas exister, qui coûte et qui pourrait coûter bien plus aux contribuables que nous sommes si la Régie ne minimisait pas les dépenses ; il s'agit des dégradations des biens publics donc des incivilités qui se multiplient et génèrent des risques pour tous y compris pour les enfants.

En conclusion et à l'heure où les crises se suivent et les difficultés des uns et des autres augmentent, la Régie d'Electricité créée en 1936 par la volonté des élus est une entreprise communale qui assure un véritable service public de proximité incomparable et inégalable qu'il convient de sauvegarder aussi longtemps que ce sera possible.